



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Chine

Question écrite n° 37141

Texte de la question

M. Michel Terrot attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation de Ngawang Sangdrol, religieuse bouddhiste, torturée à coups de matraque électrique et croupissant depuis 7 ans dans une des prisons de Lhassa. Il souhaite savoir si les autorités françaises ont eu récemment des nouvelles de cette prisonnière politique tibétaine et la nature des interventions diplomatiques décidées afin d'accélérer sa libération.

Texte de la réponse

Le Gouvernement s'impose la discrétion sur les détails de ses interventions diplomatiques en faveur de Ngawang Sangdrol, jeune religieuse tibétaine actuellement emprisonnée, mais peut néanmoins indiquer que son cas a été soulevé auprès du gouvernement chinois à plusieurs reprises à titre bilatéral et dans le cadre du dialogue euro-chinois sur les droits de l'homme. A titre bilatéral, la France est intervenue à différents niveaux y compris le plus élevé et en diverses occasions. La France a interrogé récemment le gouvernement chinois sur la situation de Ngawang Sangdrol et attend de celui-ci des éléments de réponse. La France espère que ces interventions pourront déboucher sur des mesures de clémence en faveur de Ngawang Sangdrol.

Données clés

Auteur : [M. Michel Terrot](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37141

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 novembre 1999, page 6366

Réponse publiée le : 31 janvier 2000, page 655